

# Les centres culturels en alerte

POLITIQUE CULTURELLE Le secteur interpellait le Parlement et la ministre Greoli, ce lundi

► Le milieu des centres culturels n'est pas content.

► Le décret de 2013 était prometteur.

► Pour eux, hélas, rien n'a suivi, depuis.

**E**trange histoire. Le 21 novembre 2013, le décret relatif aux centres culturels est voté à l'unanimité et sous les applaudissements des 67 députés présents du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il bénéficie du soutien des acteurs du milieu, qui le jugent aussi ambitieux que prometteur.

On y souligne le caractère universel de la culture et de son accès. Tout le monde y a droit, à la ville comme en province, et jusque dans les campagnes. On y protège, à titre de gouvernance, un modèle concerté, non hiérarchique, qui confère aux centres culturels un outil démocratique exemplaire.

Las! Quatre ans plus tard, tout le monde déchanté. Les promesses de 2013 tardent à se concrétiser. « On se sent oublié », regrette Matteo Segers, directeur de l'ACC (Association des centres culturels). « La ministre (Alda Greoli - NDLR) semble de bonne volonté, mais derrière ça ne suit pas, on est en plein mic-mac administratif. Et chaque semaine, je reçois les appels de directions complètement à bout. »

« L'un des problèmes, observe

Renaud Vandernoot, coordinateur au Centre culturel Jacques Franck, est qu'on a moins de moyens et plus de travail. Le décret, enthousiasmant sur papier, nous pousse à faire désormais un travail sociologique, sur le terrain, afin de bien connaître notre population. C'est louable, mais c'est une vraie surcharge de travail - et ce travail est invisible. »

Les acteurs du secteur - 117 centres culturels, employant 925 temps plein et plus de 4.000 volontaires - font donc la gueule. Et ont décidé ce lundi matin, pour exprimer leur malaise, de s'adresser à la presse, juste avant de se rendre au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Exaspérés par le flou administratif qui a peu à peu englué le décret, ils demandent aujourd'hui une clarification politique... mais souffrent de manque d'interlocuteurs: les ministres changent, les conseillers aussi, qui ne leur accordent pas l'intérêt qu'ils espèrent. Tout cela alors qu'ils rassemblent près d'1,5 million d'usagers, chaque année en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ils ont le couteau sous la gorge, disent-ils. Financièrement, ça devient compliqué, vu que les centres culturels n'ont

plus été indexés depuis 2011, ce qui a entraîné un déficit cumulé.

« S'il ne se passe rien, on va aller vers

des licenciements », reprend Matteo Segers, qui rappelle que les centres culturels sont globalement financés par les communes (30 %), la Fédération Wallonie-Bruxelles (30 %), les agences locales pour l'emploi (30 %) et les recettes propres (10 %).

Autre risque, lié à la fragilisation du milieu: celui de transformer ce modèle démocratique, qui mêle les voix des artistes, du milieu associatif, des jeunes, des écoles, des bibliothèques ou des citoyens, en une offre culturelle consensuelle, en donnant par exemple la priorité à des one-man-show et des productions médiatisées. Un piège, s'insurge Liesbeth Vandersteene, directrice de l'Astrac (Réseau des professionnels en centres culturels), car « si on allait dans cette direction, pour éviter des pertes commerciales, ce serait au détriment de choix plus audacieux ».

Outre une amélioration de conditions financières, c'est donc toute une philosophie, tournée vers une approche qualitative de la culture, que les directeurs des centres culturels voudraient voir concrètement encouragée par la Commission culture du parlement.

Il y avait beaucoup de monde lors de l'audition de ce lundi, précisément. « Beaucoup de soutiens », explique Liesbeth Vandersteene. Les députés nous ont dit leur attachement aux centres culturels. La ministre s'est engagée à indexer les subventions à

partir de 2018. » La concertation avec le secteur est relancée. Un groupe de travail sera mis en place d'ici peu, a promis la ministre. Les promesses doivent maintenant se concrétiser. ■

NICOLAS CROUSSE

## LES CENTRES CULTURELS

### Lieux de rencontre artistique et sociale

En Région wallonne et à Bruxelles, les centres culturels sont nés dans la foulée des Maisons de la culture et des MJC (Maisons des jeunes et de la culture) développées par André Malraux en France.

117 centres culturels sont reconnus et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans les villes comme en milieu rural. ASBL autonomes, cogérées de façon pluraliste, leur modèle d'organisation démocratique est unique au monde. On n'y consomme pas des produits culturels. Ce sont des lieux de vie, d'échange et de convivialité, où se croisent les mondes artistiques, associatifs ou scolaires. On peut y découvrir pièces de théâtre, ateliers créatifs, expositions, conférences, animations socio-culturelles, fêtes participatives, rencontres citoyennes... Ils ambitionnent de cimenter les communautés locales et d'offrir à tous un accès à la culture.